

# Bibliothèque et citoyenneté

**S**aint-Denis est une ville chargée d'histoire. Cité des rois, ville « rouge »... ville aujourd'hui en mouvement, traversée d'apports multiples, tant dans l'évolution de la population que dans les transformations économiques. La structure sociale de la ville a été bouleversée en vingt ans. Une partie de la population se trouve en difficulté, alors même que la ville est plutôt dans une dynamique économique positive.

Comment ne pas en tenir compte dans la gestion ? Quels que soient les problèmes abordés, il faut inventer de nouveaux fonctionnements, et les réadapter en permanence, pour ne pas laisser les actions s'embourber dans la répétition de situations jamais revisitées...

## Patrick Braouezec

Député-maire de Saint-Denis

## Madeleine Deloule

Directrice  
de la Bibliothèque municipale  
de Saint-Denis

## Luc Matray

Adjoint au maire de Saint-Denis,  
chargé de la Culture

**Bulletin des bibliothèques de France. La ville de Saint-Denis est une cité en plein mouvement. Comment envisagez-vous l'action de la bibliothèque dans ce contexte ?**

**Patrick Braouezec.** Dans les domaines de l'éducation et de la culture, au plus près des besoins de tous les habitants, la responsabilité publique est en jeu, même si aucune loi ne vient soutenir l'action municipale en ce qui concerne la lecture publique. Chaque habitant de la ville doit avoir les mêmes droits, quels que soient son origine, son niveau d'études, son âge, sa situation, etc. La ville de Saint-Denis s'inscrit d'ailleurs actuellement dans une réflexion internationale sur la question des droits de l'homme dans la cité. La concrétisation de l'exercice de ces droits fondamentaux fait donc naturellement partie de l'action municipale. Il s'agit de combler les dichotomies toujours possibles entre le discours et les actes.

La bibliothèque municipale, comme beaucoup d'autres services

municipaux, doit franchir des étapes décisives pour continuer à remplir ses missions. Elle ne peut continuer à fonctionner de manière traditionnelle. Le temps où, dans une société homogène, elle assurait des services de base auprès d'usagers satisfaits, habitués au monde de l'imprimé, est bien terminé.

Pendant deux siècles, dans un contexte où les besoins d'éducation n'étaient pas moins grands qu'aujourd'hui, elle a connu d'autres mutations, en accompagnant les transformations sociales. De l'école obligatoire à l'autoformation, la bibliothèque a su, dans le passé, se mettre au service des citoyens. Il s'agit maintenant de construire de nouvelles voies qui prennent en compte les besoins d'habitants très différents les uns des autres, et surtout de construire avec eux : plus les difficultés de la population sont grandes, et plus les services d'éducation et de culture doivent être développés. Il y a urgence. Le service public doit aider les usagers concrètement, au quotidien, non dans une logique de service, mais au contraire

## BIBLIOTHÈQUE ET CITOYENNETÉ

dans une démarche de démocratie participative. Ce ne sont pas de vains mots. Il faut innover, élaborer un projet de service qui intègre les citoyens, permettre un accès plus large aux médiathèques... Nous ouvrons un grand chantier, pour mettre la lecture et l'accès au savoir au centre des pratiques culturelles et éducatives, pour tous les citoyens, la citoyenneté étant plus liée à son lieu de résidence qu'à sa nationalité.

**BBF. Les mutations contemporaines imposent de nouveaux chantiers. Mais ceux-ci ne doivent-ils pas s'inscrire dans un contexte historique et budgétaire ?**

**Luc Matray.** La bibliothèque de Saint-Denis a une longue histoire, dont les fonds conservent la trace. Les confiscations révolutionnaires d'abord, une politique de conservation systématique ensuite, et enfin des enrichissements volontaires, ont permis de constituer des collections importantes. Pour autant, la bibliothèque n'est plus aujourd'hui tout à fait en adéquation avec les besoins des habitants, et donc avec la politique culturelle et éducative de la ville. Une étude réalisée en 1998 par le cabinet Tosca Consultants a mis notre retard en évidence, particulièrement dans la desserte inégale du territoire et le manque de moyens de fonctionnement.

Ce constat n'était pas une surprise, mais il nous a aidés à concevoir un projet ambitieux de développement de la lecture publique à Saint-Denis, sans toutefois rompre avec le passé. En effet, nous ne partons pas de rien, loin s'en faut ! Malgré ses insuffisances, la bibliothèque municipale reste le premier service public de la ville, par le nombre de ses usagers (13 % de la population sont des usagers actifs). Nous lui demandons aujourd'hui de se transformer en profondeur. Cela a un coût : en trois ans, nous avons engagé le processus de changement, par des moyens nou-

veaux. Informatisation du réseau, renouvellement du bibliobus, intégration en cours d'un réseau de cédéroms et d'Internet, instauration de la gratuité totale, pour tous les supports (y compris Internet)...

Aujourd'hui, la bibliothèque a des atouts indéniables pour réussir la mutation qui lui est demandée. Mais nous devons franchir de nouvelles étapes et aller jusqu'au bout de nos orientations politiques. Pour la cohérence de notre action et pour réduire au maximum les inégalités, nous devons construire un véritable réseau de lecture publique. Dans les sept prochaines années, quatre nouveaux équipements sont prévus : trois médiathèques de quartier, une médiathèque centrale, les réalisations s'enchaînant les unes après les autres. Le bibliobus assurera une desserte complémentaire pour les quartiers éloignés et certains équipements, écoles, maisons de retraites, etc. C'est la reconnaissance de l'ampleur des besoins de notre ville.

La société est entièrement structurée par le langage, le verbe. L'objectif est de rendre visible le service de lecture publique, d'assurer un service égal sur le territoire communal. Nous avons la conviction que le développement de la personne, l'autoformation, la réussite scolaire, sont possibles pour tous, à condition que soit largement démocratisé l'accès au livre et à la lecture.

**BBF. Et pour une bibliothécaire, comment s'exprime la citoyenneté ?**

**Madeleine Deloule.** Diriger une bibliothèque qui s'inscrit dans la longue histoire du développement de la lecture est une chance. Conserver un fonds Degeyter, l'auteur des paroles de *L'Internationale*, un fonds Commune de Paris, un fonds d'histoire sociale, confère quelque caractère à cette bibliothèque. La mémoire des lieux et celle des fonds, celle des publics, peuvent être des atouts. La diriger au moment

où une mutation importante se met en œuvre est une chance encore plus grande...

La bibliothèque de Saint-Denis est aujourd'hui, comme la ville, à la croisée des chemins. Structure ancienne que son développement entraîne sur des voies nouvelles, elle doit évoluer sans rupture, mais fermement. Elle doit inventer l'avenir, mais avec ses forces et ses compétences actuelles. C'est une situation relativement banale, pas facile pour autant.

La ville de Saint-Denis illustre son action par un slogan « *Saint-Denis, ville solidaire* », ce qui, en soi, est une assez belle approche de la citoyenneté au quotidien. Mais comment se décline ce concept souvent mentionné, pas forcément à bon escient, dans le fonctionnement de la bibliothèque ? Sans doute est-ce un travail de longue haleine, dont on ne voit pas les résultats à court terme. On peut dire que, historiquement, la bibliothèque est le lieu privilégié de l'exercice de la citoyenneté, tous les bibliothécaires le savent. Lieu des apprentissages, de la recherche intellectuelle, du débat démocratique, de la confrontation des idées, de la découverte des autres, du partage et du respect du bien public, elle ne peut échapper à la réflexion collective sur cette conception, affirmée publiquement, de la ville comme territoire dans lequel s'ancre une identité partagée.

Le premier devoir citoyen de l'institution concerne bien évidemment les publics à desservir. Il ne suffit pas de dire « tous les publics », et s'en tenir à cette seule formule. Mais travailler à la question de savoir ce que veut dire « tous les publics », et quels moyens doivent être mis en œuvre pour toucher tout à la fois les lecteurs dits naturels et les autres, ceux qui en sont loin, pour toutes les raisons que nous connaissons bien. Naturellement, il faut rassembler des données sur la composition sociale de la ville, les difficultés de la population, mais aussi les actions menées par tel ou tel groupe pour favoriser l'intégration, la

réussite scolaire, la vie des quartiers... Être curieux de tout ce qui se passe dans la ville, à l'affût des mouvements, des heurts, des failles, pour saisir les occasions de rencontres, de discussions, de partenariats.

La première condition permettant l'accès de tous est la gratuité, mais cela ne suffit pas. Vérifier les conditions d'accès de la bibliothèque, pour exclure le moins possible : horaires d'ouverture, modalités d'inscription - pourquoi demander la nationalité, quand on sait ce que cela implique pour certains usagers, et surtout quand on sait que cela ne dit pas grand-chose de l'origine de la personne? -, procédures de rappels, amendes, etc. Et éventuellement

modifier, améliorer, transformer, simplifier. L'accueil est prépondérant, toujours délicat quand il s'agit de personnes en difficulté, ou simplement peu habituées à la bibliothèque. En même temps, préciser les règles de fonctionnement, qui devront être connues de tous, et acceptées par tous, personnels et usagers. Est-il besoin de dire que la première discrimination commence là, dans les différences de traitement que l'on réserve à l'usager, selon qu'il est un adolescent turbulent ou un adulte respectable? C'est aussi l'occasion de ne pas passer sous silence les moments conflictuels. Il faut au contraire en reparler, dédramatiser les situations, analyser les comportements, apprendre à réagir, ne pas laisser s'installer la peur, prouver à l'équipe que la solidarité et quelques règles de conduites communes permettent souvent de surmonter les difficultés. Inutile de dire que la hiérarchie doit obligatoirement être capable de se

« mouiller » et d'assumer ses responsabilités face au public, avec le personnel...

Un des maux profonds dont souffrent les villes comme Saint-Denis est la situation d'échec personnel que connaissent tant d'habitants. Échec scolaire, échec social dû aux difficultés économiques... La vie des quar-

L'accueil  
est prépondérant,  
toujours délicat  
quand il s'agit  
de personnes  
en difficulté,  
ou simplement  
peu habituées  
à la bibliothèque

tiers en est quelquefois tellement marquée qu'on voit bien à quel point il est urgent de chercher des réponses novatrices aux problèmes de société, qui participeront à la restauration de l'égalité sociale, à la réussite pour tous. C'est pourquoi on ne peut que se réjouir de la décision municipale de construire des médiathèques à l'échelle des

besoins de la ville. Chaque implantation sera précédée d'une concertation importante, avec les « démarches quartier », structures propres à la ville de Saint-Denis, lieux de discussion et de rencontres (suivies de décisions!) entre élus, professionnels, administratifs et habitants. Donner la parole aux habitants est le point de départ des actions dionysiennes.

Il faut aussi travailler à rendre visibles nos orientations, pour rendre les citoyens « co-intelligents » des actions menées. On ne peut espérer développer la participation sans communication. Expliquer, donner envie de participer, montrer que la bibliothèque est un lieu vivant, où chacun peut trouver son compte, où chacun sera respecté, parce que citoyen du même territoire, ayant les mêmes droits... Nous sommes souvent trop timides dans l'organisation de l'expression des usagers. La dimension de la ville permet encore ce type de rencontres, même si c'est difficile, qui

peuvent aboutir à la création de conseils d'usagers, sans confusion des rôles respectifs des uns et des autres. Un adage courant dit qu'on ne peut faire leur bonheur à la place des gens. Mais peut-on le faire sans eux? La moindre des choses est de les consulter, en leur expliquant notre politique.

**BBF.** *Ces ambitions citoyennes supposent une multiplicité d'actions, à tous les niveaux?*

**M. D.** En amont des ouvertures d'équipements encore lointaines (la première est prévue fin 2002), des projets sont en cours de réalisation, de nature et d'échelle différentes. Ainsi la ville met en place actuellement, avec le soutien de la Drac (Direction régionale des affaires culturelles) Ile-de-France, un contrat « ville-lecture ». Ce contrat a pour objectif de porter l'action de la bibliothèque hors de ses murs, en s'appuyant sur des partenariats avec les acteurs de la communauté scolaire, les professionnels des secteurs de la culture, de la santé et de l'insertion.

Les publics visés sont ceux qui, aujourd'hui, pour des raisons différentes, sont éloignés de la lecture : les habitants des quartiers qui ne disposent pas pour le moment de bibliothèques, les personnes à mobilité réduite, pour lesquelles un service de portage à domicile est envisagé, les adolescents, les animateurs de bibliothèques-centres de documentation (BCD) et des clubs lecture... Se mettent aussi en place des actions d'initiation aux technologies de l'information et de la communication (TIC). La discrimination risque de s'installer là, sous nos yeux, si nous ne trouvons pas les moyens d'intervenir. L'écart va s'accroître de manière vertigineuse entre ceux qui se sont appropriés ces technologies devenues indispensables aujourd'hui et les autres, les analphabètes des TIC. Un récent article de presse faisait même état des difficultés d'utilisation

## BIBLIOTHÈQUE ET CITOYENNETÉ

que rencontrent bon nombre de nouveaux connectés au Web, qui, bien souvent, utilisent Internet à peine comme un bon vieux minitel...

En filigrane derrière toutes ces actions, il y a la nécessité de donner aux citoyens le moyen d'accroître leur autonomie, leur capacité de réflexion et de décision, d'exercer leur citoyenneté, c'est-à-dire leurs droits démocratiques, et de rétablir l'égalité républicaine...

Ces actions ont besoin de collections constituées selon les mêmes principes. Il faut donc élaborer une politique d'acquisition, calée sur les missions fondamentales de la bibliothèque. Cela nous oblige à expliciter, pour nous-mêmes, nos pratiques. Cela nous oblige, mais ce n'est qu'un exemple, à réfléchir aux orientations des acquisitions en nous posant la question de l'origine des usagers. En effet, si l'on reconnaît le droit à la culture d'origine comme un droit de l'homme dans la cité, nous devons bien nous interroger et vérifier si nous proposons les documents nécessaires à l'exercice de ce droit. Mais comment faire quand la ville compte un grand nombre de communautés étrangères? C'est le moment ou jamais d'analyser les fonds, leur rotation, leur adaptation aux publics, présents ou potentiels, tout comme il faut vérifier leur qualité en terme de politique d'offre.

La demande est certes fondamentale, mais l'offre est sous-tendue par une volonté politique qui seule justifie l'existence de la bibliothèque. Sa dimension éducative est perceptible d'abord dans la proposition de lecture, qui d'ailleurs crée aussi peu à peu la demande. Si on pense que la bibliothèque est le lieu de la formation de l'esprit critique, du débat d'idées, il faut que la collection le permette. Cela va de soi, bien sûr, mais cela va mieux en le disant. Il en est de même pour les livres de

remise à niveau, de formation permanente, les livres contre le racisme, les livres en gros caractères... Et, du coup, on parlera aussi des niveaux de lecture, de la littérature, laquelle, et pour quel lecteur... Le champ de la réflexion est tellement vaste! En somme, se saisir de toutes les occasions pour fournir aux lecteurs ce dont ils ne pensaient même pas avoir besoin.

Il faut  
analyser  
les fonds,  
leur rotation,  
leur adaptation  
aux publics,  
présents  
ou potentiels,  
tout comme  
il faut vérifier  
leur qualité  
en terme  
de politique  
d'offre

Les fonds doivent permettre la confrontation des points de vue, mais pas seulement de manière passive. L'organisation et la présentation de la collection introduisent une dynamique, en attirant l'attention sur des points de vue complémentaires, voire opposés, et sur ce qui n'est pas médiatisé. La bibliothèque a d'ailleurs une certaine responsabilité vis-à-vis de l'édition. Certes, le pouvoir d'achat des bibliothèques n'est pas énorme... Pourtant, quelle force représente les bibliothèques,

collectivement, pour telle ou telle maison d'édition, tel ou tel auteur! Dans un univers éditorial où triomphe un système économique libéral, nous avons les moyens de soutenir une édition plus proche des citoyens, plus généreuse, et plus en phase avec nos missions éducatives et culturelles.

Naturellement, cette approche de la citoyenneté dans la bibliothèque est encore très imparfaite. Nos orientations sont certes solides, bien ancrées dans la politique municipale. Nous avons pourtant encore beaucoup à progresser, tant dans la relation avec d'autres équipements partageant le même point de vue (la bibliothèque universitaire, par exemple) que dans notre capacité à répondre correctement à nos publics. Le travail d'équipe entrepris depuis plusieurs années porte ses fruits; la diversité même des partenariats et des sollicitations venues de toutes parts nous le démontre. À l'évidence, cette conception de la bibliothèque, en phase avec les options des élus et les besoins de la population, est la seule possible dans une ville comme Saint-Denis. C'est un chantier permanent, où la responsabilité publique va donner à tous les habitants, qu'ils résident dans les quartiers ou en plein centre ville, les outils d'intellectuels d'appropriation des savoirs, avec des variantes pour répondre aux approches différentes, selon que l'on est diplômé ou sans formation initiale.

Fondamentalement, chacun aspire à l'éducation et à la culture, sous des formes personnelles. La collectivité a le devoir d'apporter aux habitants la même réponse à ces aspirations, avec le même sérieux et la même approche respectueuse. Saint-Denis ville solidaire, jusque et y compris dans ses services publics.

Mai 2000